

Le Brésil poussé à libéraliser l'avortement par un comité de l'ONU

Author : Jeanne Smits

Categories : [avortement](#), [Jeanne Smits](#)

Date : 18 février 2012

Le gouvernement de Dilma Rousseff a été dénoncé hier par des experts de l'ONU qui l'accusent de n'avoir pas agi pour éviter la mort de 200.000 morts par an à l'occasion d'avortements à risque (ces chiffres invraisemblables sont ceux cités par le [Jornal do Comercio](#)). C'est à l'occasion de la 51e session du Comité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes (CEDAW) a demandé au gouvernement brésilien, mis sur le gril au cours d'une séance de cinq heures, de mettre fin à la pénalisation de l'avortement qui selon ses « experts » est directement responsable de l'hécatombe annoncée.

La Suissesse Patricia Schulz a ainsi déclaré : « Que comptez-vous faire de ce problème politique énorme que vous avez ? » Elle faisait allusion aux actuelles dissensions autour de la question de l'avortement : la nouvelle présidente, Dilma Rousseff, s'est dite personnellement favorable à l'avortement mais a dû, pour se faire élire, s'engager à ne pas le légaliser sous la pression de l'opinion publique, tandis que la nouvelle ministre aux droits des femmes, Eleonora Menicucci, a [avoué](#) avoir été formée à pratiquer des avortements et à en avoir subi elle-même deux pendant son passé de terroriste armée en Colombie.

C'est précisément Eleonora Menicucci qui a été envoyée à Genève pour présenter le point de vue du gouvernement brésilien... Elle s'est engagée à ne pas parler de ses opinions personnelles sur le sujet et n'a consacré que deux minutes à répondre aux injonctions de CEDAW sur la légalisation de l'avortement.



Eleonora Menicucci. Elle sait faire des avortements, elle en a subi deux, et

*elle a avoué des liaisons lesbiennes.
Elle fut aussi terroriste armée.
Et aujourd'hui ? Ministre brésilienne
des Politiques pour les femmes.*

L'opposition du gouvernement du Brésil à l'avortement se montre ainsi encore plus ambiguë que par le passé. Eleonora Menicucci a déclaré devant le CEDAW que l'avortement était au nombre des 5 premières causes de mortalité féminine dans le pays, tandis qu'une représentante du ministre de la Santé a tenu à souligner que 60 établissements y sont accrédités pour réaliser les avortements dans les conditions actuelles de dépénalisation (viol, malformation fœtale...), et que ce réseau sera élargi.

Notez au passage le paradoxe – apparent. Les promoteurs de l'avortement annoncent toujours qu'il faut légaliser l'avortement dans les cas extrêmes pour préserver la santé des femmes, c'est donc déjà le cas au Brésil. Les pressions de CEDAW montrent que cela n'est jamais qu'une exigence d'étape. C'est avec la même virulence qu'on demande maintenant une libéralisation de la loi... pour préserver la santé des femmes.

Quoi qu'il en soit la réponse de la représentante du Brésil n'a pas satisfait les « experts », qui font le maximum pour promouvoir l'avortement tout en sachant qu'ils n'en ont pas le droit. Ainsi Magaly Acocha a insisté pour dire que le Brésil ne peut pas se justifier à travers ses dissensions internes alors qu'« il y a des morts ». « Le Comité de l'ONU ne peut pas promouvoir l'avortement. Mais nous voulons que l'Etat garantisse aux femmes le droit de veiller sur leurs propres vies. »

Eleonora Menicucci n'a évidemment pas pris la franche défense de la position de son gouvernement, se bornant à dire que l'affaire ne concernait pas ce dernier mais le Congrès brésilien où une loi est actuellement en discussion : « Nous savons notre responsabilité quant à la prévention des morts féminines et maternelles. »

Le comité onusien n'a pas été totalement rasséréiné. Car une autre proposition de loi est en train est en discussion devant la Chambre pour inscrire dans le droit brésilien un véritable statut de l'enfant à naître. « Une femme ne peut pas être seulement la barque où grandit le fœtus. On ne peut pas donner la totale priorité au bébé et laisser la femme de côté », a déclaré Patricia Schulz. Approuvée aussitôt par Magaly Arocha : « Si le Congrès devait approuver cela, nous serions en présence d'une immense régression de nos droits reproductifs. »

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)**

© leblogdejeannesmits

